

Rapport d'activité 2013 de la cellule d'animation pour le S.A.G.E. Orne aval-Seulles

Rapport de présentation à la Commission Locale de l'Eau

I. Animation des instances émanant de la CLE.....	2
1. Commission Locale de l'Eau et élection des membres du bureau élargi	2
2. Participation aux comités de pilotage et autres projets des territoires	3
3. Présentation du SAGE sur le territoire	4
II. Cohérence et activités inter SAGE	5
1. Comité inter SAGE	5
2. Actions de communication.....	5
3. Actualisation de l'état initial et mise en place du tableau de bord de suivi du SAGE	5
4. Programme d'actions de prévention des inondations.....	6
5. Contrat global.....	6
6. Actions sur les zones humides	7
7. Réflexion sur la gouvernance en phase de mise en œuvre des SAGE	8
III. Moyens d'animations et vie de l'IIBO.....	9
1. Moyens financiers pour l'animation du SAGE.....	9
2. Conseil d'administration de l'Institution.....	10
IV. Perspectives 2014	11
1. Communication sur le SAGE.....	11
2. Animation coordination du Contrat Global sur le SAGE Orne aval Seulles	11
3. Mission technique sur les zones humides.....	11
4. Animation spécifiques aux pratiques agricoles.....	11
5. PAPI	12
6. Gouvernance	12

Année 2013

Institution Interdépartementale du bassin de l'Orne

23 boulevard Bertrand – B.P. 20520

14035 CAEN CEDEX

Tél : 02 31 57 15 76 - Fax : 02 31 57 15 75 - Email : sage.orne@calvados.fr

I. Animation des instances émanant de la CLE

1. Commission Locale de l'Eau et élection des membres du bureau élargi

La Commission Locale de l'Eau (C.L.E.) s'est réunie deux fois :

Le 28 mars 2013 pour :

- Présenter l'arrêté modificatif du préfet concernant les 2 nouveaux membres de CLE, à savoir M. Michel HORN représentant le groupement régional des associations de protection de l'environnement (GRAPE) et M. Benoît LECHEVALLIER représentant l'association régionale des amis des moulins de Basse Normandie.

- Elire les nouveaux membres du bureau élargi, pour le collège des élus :

- M. Jean-Paul BERON (Vice-président du Syndicat de la Seulles et ses affluents)
- M. François de BOURGOING (Conseiller Général du Calvados)

Pour le collège des usagers :

- Mme Françoise LOUISE (Membre du Comité Régional d'Étude pour la Protection et l'Aménagement de la Nature en Basse-Normandie)

Ces 3 membres ont été élus à l'unanimité au sein de leurs collèges respectifs.

- Soumettre à l'approbation de la CLE deux avis, l'un concernant le Projet de ZAC à Epron et l'autre sur le nouveau SDAGE (consultation des assemblées sur les questions importantes pour la définition des futurs SDAGE et programme de mesures).

Faire le point sur la mise en œuvre du Contrat Global pour l'eau et les difficultés rencontrées.

Présenter et valider le bilan d'activités 2012, enfin revenir sur l'embauche prévu d'un technicien Zones Humides au second trimestre 2013.

Le 16 décembre 2013 pour :

- Présenter les 4 avis favorables qui ont été émis suite à des demandes d'autorisation au titre des articles L214-1 et suivants du code de l'environnement :

1. Le premier, relatif à la création de la ZAC Secteur Est située sur la commune d'Epron (14610),
2. Le second, relatif à un projet de reprofilage du cours d'eau de la Noé qui traverse le Parc des Expositions situé au sud de Caen (14000),
3. Le troisième, relatif au projet de rabattement de nappe et de rejet pour la Bibliothèque Multimédia à Vocation Régionale située sur la commune de Caen (14000),
4. Le quatrième, relatif aux travaux connexes liés à la déviation de Loucelles (14250).

Il n'est pas possible de rendre ces avis publics dans la mesure où ils n'ont pas encore fait l'objet d'un arrêté préfectoral, hormis le reprofilage du cours d'eau de la Noé et la déviation de Loucelles qui ont reçu tous deux un avis favorable.

Un avis de principe, également favorable, a été émis en réponse à la consultation des assemblées dans le cadre du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE).

Réglementairement, les CLE ne sont pas obligatoirement consultées pour avis sur le SRCE. L'Etat et le conseil régional ont souhaité informer et recueillir l'avis des acteurs du territoire bas-normand au-delà de ce que prévoit la procédure réglementaire.

- Présenter et valider le bilan d'activités 2013, et notamment les points suivants :
 - o Participations aux projets du territoire,
 - o Actions de communication,
 - o Actualisation de l'état initial et mise en place du tableau de bord de suivi du SAGE,
 - o Actualités du PAPI,
 - o Actualités Contrat Global,
 - o Actions sur les zones humides,
 - o Gouvernance,
- Présenter les travaux de recherches du GEOPHEN sur le bassin de la Seulles.

Pour préparer ces Commissions, le bureau de la CLE s'est également réuni 2 fois : le 21 février 2013 et le 22 novembre 2013.

2. Participation aux comités de pilotage et autres projets des territoires

Porteurs de projet	Thématiques
Ouvrages	
DDTM du Calvados MISE	Comité technique ouvrages
Continuité écologique	
AESN/ONEMA/FEDE14	Comité technique ouvrages Odon
Documents d'urbanisme	
IIBO / DDTM du Calvados	Elaboration des guides de lecture des dispositions et règles du SAGE en urbanisme et pour les IOTA
IIBO / Scot de Caen Métropole, du Pré bocage, de la Suisse Normande	Rencontres animateurs SAGE – SCOT pour appréhender les documents de SAGE avec les prestataires privés (bureaux d'études)
Milieux aquatiques/zones humides	
IIBO / CATER / AESN / DDTM	Finalisation et diffusion de la plaquette de communication sur les zones humides
Scot pré bocage	Réunion syndicale Scot pré bocage pour présenter le SAGE en mise en œuvre et la démarche zones humides avec le technicien de l'IIBO
PAPI	
IIBO	Mise en œuvre des actions avec constitution officielle du COPIL et du COTEC

Action sur le Littoral	
Conservatoire du littoral/PNA	COFIL et COTEC étude de remise en eau des terrains François, estuaire de l'Orne
ASTEÉ	Intervention en journée technique pour présenter le travail de communication des profils (posters)
ARS	COTEC Profils (IIBO, AESN, DDTM, CG14)
AESN	Intervention à la journée des animateurs de SAGE Littoraux à Criel-sur-mer pour un retour d'expérience profils de baignade
OIEAU/InterSage Baie du Mont-St-Michel	Réunion de présentation pour être candidat à un projet européen LIFE en 2014 : « Petites Masses d'Eaux de Transition : Applicabilité d'indicateurs descriptifs de la qualité des eaux en milieu estuarien et lacustre »
DIRM	Plan d'Actions pour le Milieu Marin
Conservatoire du littoral	Atelier LICCO
Autres	
STL AESN	Secrétariat Technique Local pour la présentation du Programme Territorialisé d'Actions Prioritaires des Rivières de Basse-Normandie 2013-2018
GRAB/GAB/AESN	Formation découverte de l'agriculture biologique, visite d'un GAEC
SAGE Orne amont	Journée découverte trame verte et bleue
CATER	Réunions de rappel sur le programme d'actions proposés par SERAMA (Cdc Evrecy Orne Odon, Villers Bocage Intercom)
Région BN	Présentation du SRCE
Cdc Orival	Inventaire bocager et plan de gestion haies
IIBO	Groupe de travail érosion-ruissellement (CATER, AESN, DDT(M), Geophen, DREAL, Région, CG)

3. Présentation du SAGE sur le territoire

- Université de Caen : Master 2 AGIRE
- Exposition « Le dit de l'eau »
- Cdc Entre Thue et Mue : réunion Contrat Global et PAPI
- Cdc Cœur de Nacre : réunion SAGE et PAPI
- Scot pré bocage : réunion syndicale SAGE et Zones humides
- Scots (Caen Métropole, pré Bocage, Bessin, Suisse Normande) + DDTM : réunion dispositions SAGE et documents d'urbanisme

II. Cohérence et activités inter SAGE

1. Comité inter SAGE

Le comité Inter-S.A.G.E. s'est réuni à 1 seule reprise en 2013 pour :

Organisation de l'animation du territoire Orne moyenne suite au départ de Julie Mariton en août 2013

- L'état d'avancement des actions menées sur le territoire au titre du PAPI, des zones humides et des SAGE
- La gouvernance de bassin : quelles perspectives après 2015 ?
- La lettre des SAGE n°15
- Le bilan des actions de communications 2013 et les actions prévues en 2014
- Le choix du lauréat du concours photo
- La présentation du nouveau site internet de l'IIBO

2. Actions de communication

La lettre des SAGE n°15 sera éditée et diffusée aux acteurs du territoire avant la fin de l'année.

Type de communication		Destinataires
Courriers d'information	Mars : Courrier d'information de l'approbation du SAGE Orne aval-Seulles.	CDC et Syndicats
Evènement	Décembre : célébration des SAGE et du PAPI	Collectivités des 3 SAGE
Guides	- Guide de lecture pour la compatibilité des documents d'urbanisme	SM SCOT / DDT(M)
	- Grille de lecture IOTA / ICPE / Documents d'urbanisme	pour les services instructeurs DDT(M)
Site internet	1/10 : Le nouveau site internet des SAGE de l'Orne et de la Seulles a été mis en ligne, il se veut plus moderne, plus convivial et plus ergonomique.	Tous publics

3. Actualisation de l'état initial et mise en place du tableau de bord de suivi du SAGE

La mise en œuvre du SAGE va devoir être suivie chaque année :

- Suivi de l'évolution de l'état des masses d'eaux
- Suivi des actions mises en œuvre pour améliorer cet état.

Cela va nécessiter de réaliser dès à présent l'état initial du SAGE et préciser les tableaux de bord de suivi. Ce travail est actuellement en cours.

4. Programme d'actions de prévention des inondations

Sur le territoire du SAGE Orne amont, la Communauté de Communes des Sources de l'Orne a ainsi démarré la première phase opérationnelle de son programme d'aménagements des bassins versants de la Thouane et de la Sennevière. Il s'agit, dans un premier temps, de remplacer les ouvrages d'art et de réaliser les études complémentaires à certains aménagements (décaissement de lit majeur, réalisation de zones de stockage, création de merlons, etc.).

Sur le territoire du SAGE Orne moyenne, la commune de Saint Laurent de Condel a mis en consultation le marché de maîtrise d'œuvre relatif aux aménagements déclarés d'intérêt général (plantations de 2950 mètres de haies sur talus, création de ponts cadre et de noues ainsi qu'un ouvrage de rétention) du bassin versant du Coupe-Gorge.

Sur le territoire du SAGE Orne aval-Seulles, la commune de Mondeville a notifié son marché de maîtrise d'œuvre en septembre pour l'opération de restauration des berges dégradées de l'Orne au droit de l'aire d'accueil des gens du voyage.

Par ailleurs, la commune de Ver-sur-mer a démarré en septembre dernier, la première phase de travaux relative à l'opération de confortement de la digue qui avait été très dégradée lors de la tempête Xynthia.

Enfin, l'IIBO assiste les communes couvertes par un Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI) ou un Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL) prescrit pour la matérialisation des repères de crues sur leur territoire. Un questionnaire a été envoyé aux 94 communes concernées des bassins versants de l'Orne et de la Seulles afin de déterminer lesquelles souhaitent s'inscrire dans cette démarche collective. A ce jour, une vingtaine de collectivités se sont engagées au côté de l'IIBO et des services de l'Etat pour faire vivre la mémoire du risque. L'étude ayant pour objet l'analyse des données existantes relatives aux crues et aux repères de crues mais également la détermination de nouveaux sites d'implantation devrait débuter à la fin de l'année 2013.

5. Contrat global

Entre avril et juillet 2012, un appel à projets à l'échelle globale des 3 SAGE a été lancé par la cellule d'animation des SAGE. Les retours ayant été assez inégaux selon les territoires, il avait été décidé de prolonger cet appel à candidatures jusqu'en avril 2013. L'intérêt étant, pour la fin 2013, de pouvoir monter un contrat global pour l'eau par SAGE. Un Contrat Global pour l'eau et les milieux aquatiques s'inscrit dans une démarche de préservation et d'amélioration de la ressource en eau et des milieux naturels (aquatiques et humides). Il est la formalisation de la mobilisation des acteurs pour développer et promouvoir, au moyen d'un programme d'actions, les opérations à mener pour atteindre cet objectif en déclinaison du Plan Territorial d'Actions Prioritaires (PTAP) et des principes qui ont prévalu à son élaboration.

Actuellement 16 maîtres d'ouvrage sont prêts à partir sur Orne aval Seulles.

Un autre maître d'ouvrage est pressenti pour porter ce contrat, il s'agit du Syndicat Mixte de Caen Métropole (SMCM), structure d'animation du Scot qui souhaiterait s'engager dans la

démarche accompagnée par l'IIBO. Des discussions entre les deux structures ont permis récemment d'aboutir à un accord de partenariat pour co-piloter la démarche.

6. Actions sur les zones humides

► **Interventions auprès des communes comprises dans les masses d'eau prioritaires afin de présenter la situation des zones humides à l'échelle locale et de réfléchir avec les acteurs locaux sur les perspectives de gestion de ces milieux.**

L'objectif est de faire une phase d'inventaire terrain sur les zones qui paraissent conflictuelles, dans le but d'affiner les connaissances communales.

63 communes ont été contactées par courrier dès Septembre. Ces communes font toutes parties d'une masse d'eau prioritaire :

- Le Noireau
- Le Traspy
- L'Orne (du confluent du Noireau, au confluent du ruisseau de la grande Vallée)
- L'Ajon
- La Seulles Amont (de sa source au confluent du Bordel)
- La Seulles Aval (du confluent du Bordel à l'embouchure)

7 présentations au sein des conseils municipaux ont déjà été faites :

- Culey le Patry
- Espins
- Grimbosq
- Saint Rémy
- Montsecret
- Tinchebray
- Landes sur Ajon

6 autres sont prévus avant la fin de l'année :

- Cesny-Bois-Halbout
- Caligny
- Clécy
- Frênes
- Montilly sur Noireau
- Cerisy-Belle-Etoile

► **Interventions auprès des regroupements de communes (syndicats de rivières, communautés de communes...) afin de valoriser les travaux de restauration qui peuvent être mis en œuvre sur ces milieux et les aides de l'agence de l'eau qui y sont allouées.**

3 réunions déjà effectués :

- Syndicat mixte de l'Orne et ses affluents (Ecouché)
- Syndicat mixte de la Seulles et de ses affluents (Cristot)
- Scot pré-Bocage (Aunay sur Odon)

52 élus ont pu assister à ces 3 présentations et des contacts ont été pris avec le technicien.

A ce jour :

- **Le Syndicat du Scot pré bocage** a recontacté le technicien pour travailler sur les mares de son territoire, afin de voir s'il est possible de concilier un rôle de réserve incendie tout en favorisant le développement des espèces faunistiques et floristiques.
- **La commune de Courseulles sur mer** souhaite, après les prochaines élections, lancer des actions sur des zones humides communales en bordure de Seulles.
- **Un propriétaire privé** à contacter le technicien, car il souhaite rebasculer une culture en zone humide fonctionnelle. Il souhaite un accompagnement technique (Tournay sur Odon).

Des volontés d'acteurs commencent à émerger sur cette thématique. D'autres réunions au sein des conseils syndicaux ou communautaires sont prévues prochainement (Villers bocage Intercom et le Syndicat de restauration de la Haute Rouvre).

► **Animations de terrain auprès des élus et des agriculteurs, en partenariat avec le CPIE des collines normandes et les techniciens de rivières.**

Une première animation a été effectuée mi-novembre sur le bassin versant de la Thouane (Le Cercueil) ; et une autre est prévue fin-novembre sur le bassin de la Druance (Roucamps).

L'objectif est de montrer, sur le terrain, les critères de reconnaissance des zones humides (botanique et pédologique), de présenter les rôles qu'ont ces milieux sur la ressource en eau (dénitrification, écrêtement de crues, soutien à l'étiage..) et de valoriser les modes de gestion et de protection qui peuvent être mis en place.

Un bilan à mi parcours avec l'AESN doit permettre de réfléchir à pérenniser la démarche et conforter les choix déterminés au départ. Une réflexion sur un éventuel portage des MAET zones humides par l'IIBO peut également être envisagée pour 2015.

7. Réflexion sur la gouvernance en phase de mise en œuvre des SAGE

Des réflexions sont actuellement en cours et montrent la nécessité d'une maîtrise d'ouvrage à l'échelle du bassin Orne Seulles :

- pour la mise en œuvre du PAPI (obligation réglementaire)

- pour la mise en œuvre du SAGE.

Compte tenu des contraintes financières des membres de l'Institution, il semble difficile aujourd'hui pour la structure de garantir un financement des missions à la hauteur des besoins notamment pour la mise en œuvre des SAGE.

Se pose de ce fait, la question de faire évoluer la structure pour permettre une participation financière des collectivités locales du bassin autres que les départements (échelon inter communal).

Dans le cadre de cette réflexion, le conseil d'administration de l'IIBO s'est prononcé pour une implication des groupements de communes avec une participation financière des Conseils Généraux de l'Orne et du Calvados).

III. Moyens d'animations et vie de l'IIBO

1. Moyens financiers pour l'animation du SAGE

Pour rappel, les dépenses de fonctionnement de l'Institution Interdépartementale du Bassin de l'Orne (hors études complémentaires faisant l'objet de conventions particulières) sont financées par :

- l'Agence de l'Eau Seine Normandie ;
- Le Conseil Régional de Basse-Normandie ;
- l'Institution Interdépartementale du Bassin de l'Orne.

La contribution des conseils généraux de l'Orne et du Calvados (membres fondateurs de l'Institution) aux dépenses restant à la charge de l'Institution et après déduction des participations financières des autres organismes, s'établit selon la clé de répartition suivante :

- 50 % à la charge du Conseil Général du Calvados ;
- 50 % à la charge du Conseil Général de l'Orne.

Les dépenses attribuées à l'animation des 3 SAGE sur le bassin de l'Orne en 2013 s'élèvent à **312 000 €**.

Postes de dépenses	Montant	Agence de l'eau	Conseil Régional	Divers
Salaires des 3 animateurs de SAGE et forfait de fonctionnement	119 170 €	73 810 €		
Salaire technicien	21 883 €	24 054 €	41 800 €	2 645 €
Secrétariat	30 222 €			
Charges de fonctionnement	41 194 €			
Plan de communication 2013	12 015 €	6 160 €	4 156 €	
Etude d'Elaboration du SAGE Orne amont	85 971 €	53 544 €	8 598 €	
Stage : SIG	1 888 €			
TOTAL	312 344 €	157 568 €	54 555 €	

Tableau : dépenses de fonctionnement 2013 pour l'animation de l'élaboration des 3 SAGE de l'Orne

2. Conseil d'administration de l'Institution

Le Conseil d'administration de l'Institution s'est réuni 3 fois en 2013 :

Le **9 avril 2013** pour :

- Approuver le compte rendu du conseil d'administration du 18 décembre 2012
- Voter le compte administratif 2012
- Voter le compte de gestion 2012
- Voter le Budget Primitif 2013
- Approuver le rapport d'activités 2012
- Renouveler la ligne de trésorerie
- Choisir le prestataire pour la refonte du site internet
- Autoriser le Président à signer la convention cadre relative à la mise en œuvre du PAPI
- Supprimer un poste d'ingénieur principal
- Créer un poste de technicien
- Evoquer le régime indemnitaire des techniciens territoriaux
- Taux de remboursement forfaitaire des frais d'hébergement lors d'une mission

Le **23 septembre 2013** pour :

- Approuver le compte rendu du 9 Avril 2013
- Décision modificative n°1 : Projet de délibération
- Autoriser le Président à lancer et signer le marché d'appel d'offre pour l'Etude et l'Achat des repères de crues : Projet de délibération
- Autoriser le Président à solliciter les aides auprès des financeurs pour mettre en place un projet de communication dans le cadre du PAPI : Projet de délibération
- Autoriser le Président à signer les nouveaux contrats d'Assurance : Projet de délibération + Audit réalisé par le cabinet « Consultassur »
- Modifier l'autorisation d'engagement AE-2012-01 concernant le marché d'étude pour l'élaboration du SAGE Orne amont : Projet de délibération
- Autoriser le Président à signer une convention avec le SYMOA pour la mise à disposition d'un véhicule aux agents de la cellule d'Argentan. : Projet de délibération + projet Convention
- Autoriser le Président à signer l'avenant à la convention de partenariat avec la Mairie d'Argentan : Projet de délibération + Avenant
- Créer un poste d'adjoint administratif 2ème classe à temps non complet : Projet de délibération
- Autoriser le Président à lancer et signer le marché d'étude de Gouvernance : Réponse de l'agence de l'eau à la demande de subvention
- Renouveler le poste d'animateur du SAGE Orne moyenne : Réponse de l'agence à la demande de renouvellement de subvention pour ce poste

Le **10 décembre 2013** pour :

- Le débat d'orientations budgétaires 2014
- La demande de subvention « Plan de communication 2014 »
- Les contrats d'animation sur les 3 SAGE
- L'avenant 1 Lot 1 du marché concernant l'élaboration du SAGE Orne amont
- La convention de stage d'un étudiant en 2014
- La signature d'une convention avec Viacités
- La procédure d'achat de l'Institution
- Les indemnités du Payeur départemental

IV. Perspectives 2014

1. **Communication sur le SAGE**

Réalisation de plaquettes sous la forme d'un livret pédagogique destinées aux communes sur les thématiques suivantes :

- Zones humides
- Urbanisme
- Inondation/Aménagement entretien de l'espace
- Cours d'eau/ Milieux aquatiques
- Assainissement/Eaux pluviales
- AEP

Journée d'information découverte sur la thématique agriculture biologique.

Réunions de présentation du SAGE destinées aux élus de Caen Métropole, travail qui sera mené en partenariat avec le Syndicat Mixte du Scot de Caen Métropole.

2. **Animation coordination du Contrat Global sur le SAGE Orne aval Seulles**

Il est prévu que ce contrat soit co-piloté en partenariat avec le Syndicat du Mixte du Scot de Caen Métropole et l'IIBO.

3. **Mission technique sur les zones humides**

Un bilan à mi-parcours avec l'AESN en décembre, a permis de pérenniser la démarche et conforter les choix déterminés au départ. Une réflexion sur un éventuel portage des MAET zones humides par l'IIBO pourrait être envisagée en 2015.

4. **Animation spécifiques aux pratiques agricoles**

Des contacts fructueux ont été pris avec le GAB afin d'organiser dès 2014, et sur des territoires prédéfinis (tête de bassin de la Seulles et de l'Odon, Nord Bessin) et en dehors des territoires où est déjà présent RESEAU, une sensibilisation aux pratiques de l'agriculture biologique dans un esprit de reconquête de la qualité des masses d'eau. Des réunions et journées de découvertes et d'information sont prévues avec élus et agriculteurs.



Des actions sont également prévues avec la FRCIVAM et les CUMA.

5. PAPI

En 2014, l'IIBO poursuivra son animation et la coordination du PAPI. Il est à noter que la programmation FEDER 2014-2020 est en cours d'élaboration. Actuellement, le conseil régional de Basse-Normandie, autorité de gestion, ne peut se prononcer quant à la présence de l'objectif thématique « Promouvoir l'adaptation aux changements climatiques ainsi que la prévention et la gestion des risques » dans le futur programme opérationnel.

Par ailleurs, l'accent sera mis sur la mise en œuvre de l'axe 1 du PAPI, à savoir l'amélioration de la connaissance et de la conscience du risque à destination des élus et des populations.

L'IIBO assistera également les communes volontaires pour la matérialisation des repères d'inondation sur les territoires couverts par un PPRI ou un PPRL.

6. Gouvernance

Des réflexions sont toujours en cours et montrent la nécessité d'une maîtrise d'ouvrage à l'échelle du bassin Orne Seulles :

- pour la mise en œuvre du PAPI (obligation réglementaire)
- pour la mise en œuvre des SAGE.

Compte tenu des contraintes financières des membres de l'Institution, il semble difficile aujourd'hui pour la structure de garantir un financement des missions à la hauteur des besoins notamment pour la mise en œuvre des SAGE.

Aussi, un courrier accompagné d'une note a été envoyé en début d'année aux présidents des deux départements afin de connaître leur positionnement respectif et leur implication vis-à-vis de l'IIBO et de son évolution.

Pour rappel, l'IIBO doit absolument évoluer dans ses statuts avant mars 2015.

Le président de la CLE Orne aval-Seulles

Xavier LEBRUN